



Dématérialisation des titres-restaurant : passez le cap !

 La checklist 100 % pratique pour réussir votre transition

Édito

Le compte à rebours a commencé : vous avez **jusqu'à fin 2026** pour passer aux titres-restaurant dématérialisés. Annoncée en octobre 2024 par les pouvoirs publics, cette mesure est très attendue par les commerçants qui verront la charge administrative et financière liée à ce dispositif historique diminuer.

La bonne nouvelle, c'est qu'ils ne seront pas les seuls bénéficiaires de la fin annoncée des titres-restaurant papier : la dématérialisation vous profite également à vous, ainsi qu'à vos salariés !

Employeur, vous vous demandez comment faire votre transition en douceur ? Un peu perdu au milieu de toutes les solutions disponibles sur le marché ? Cette checklist a été spécialement conçue pour vous aider à faire un choix éclairé et **passer à l'action dès maintenant**.

Exit le blabla, simplement des critères concrets qui sont à prendre en considération pour identifier la solution la plus adaptée à votre situation. Notre cœur balance pour Worklife mais promis, on vous laissera maître de votre choix.

À vos marques, prêts, dématérialisez !



Découvrir les avantages des titres-restaurant dématérialisés pour **les entreprises**



Découvrir les avantages des titres-restaurant dématérialisés pour **les salariés**



4 critères

qui font vraiment la différence pour choisir votre solution de titres-restaurant dématérialisés

1

Un réseau d'acceptation illimité

« Désolé, nous ne prenons pas les titres-restaurant ».

Cette sentence est irrévocable et vos salariés en ont sans doute fait les frais à l'heure de leur pause déjeuner. La solution pour contourner cette impasse ? Choisir **un émetteur offrant le réseau d'acceptation le plus étendu du marché.**

Restaurants, traiteurs, boulangeries, épiceries, supermarchés, sites de livraison en ligne et bien plus : révolutionnez la pause repas de vos collaborateurs en leur offrant **un accès sans précédent** à une multitude de commerçants. Pour eux, c'est plus de plaisir, de liberté et de flexibilité. Pour vous, c'est un coup de boost assuré à votre image employeur grâce à une meilleure perception de l'avantage que vous proposez.

Le + avec *worklife*

- Oui, nous sommes bien agréés par la **Commission Nationale des Titres-Restaurant (CNTR)**, mais nous sommes surtout les seuls émetteurs à proposer un modèle économique éthique et responsable avec les commerçants : nous ne leur prélevons **aucune commission**.

« Nos clients connaissent maintenant une alternative juste aux titres-restaurant à commissions. »



Claire et Michel
Gérants du restaurant Locafé
à Grenoble

✓ Une expérience collaborateur soignée

Parce que les vieilles habitudes ont parfois la vie dure, **le passage du papier au numérique ne doit en aucun cas se faire au détriment de l'expérience utilisateur**. Autrement dit, vous aurez tout à gagner à proposer à vos salariés une solution clé en main, simple à utiliser, pratique et surtout, qui leur facilite la vie.

Carte de paiement ou application mobile : c'est souvent le choix proposé aux entreprises qui souhaitent passer au numérique. La première option offre l'avantage de s'intégrer parfaitement aux usages : les salariés n'ont qu'à se servir de la carte fournie par leur employeur pour payer leur repas, comme ils le feraient avec une **carte bancaire traditionnelle**. Quant à la seconde option, elle est idéale pour leur permettre de suivre leur budget repas en temps réel.

1957

C'est l'année de création des « bons repas » en France, soit la première version de ce qui deviendra les titres-restaurant papier traditionnels. Cet avantage salarié est historique !

Le + avec *worklife*

- Pourquoi choisir quand on peut tout avoir ? Chez Worklife, nous proposons une carte de paiement du réseau **MasterCard ou Visa** couplée à une application mobile design et intuitive à l'usage des salariés. Ces derniers ont même la possibilité de dématérialiser leur carte et recourir au paiement mobile via Apple Pay et Google Pay.

[Découvrez la solution →](#)

3

✓ Votre marque employeur propulsée

Imaginez un monde où votre entreprise serait clairement identifiée comme **émettrice de titres-restaurant** par ses collaborateurs. Plus besoin de surfer sur la notoriété d'un émetteur tierce pour attirer des talents ; seuls vous et votre image seriez associés à cet avantage fort pour les salariés. Autant vous dire que la valeur perçue de **votre impact sur leur pouvoir d'achat** serait démultipliée !

Maintenant ouvrez les yeux car vous ne rêvez pas : il est possible de vous appuyer sur vos titres-restaurant pour **faire rayonner votre marque employeur** et transformer vos salariés en véritables ambassadeurs. Il suffit de choisir la solution adaptée !

🔒 Worklife met un point d'honneur à garantir la sécurité de vos données.

Conformité :



Tiers de Confiance :



Le + avec *worklife*

- Nous sommes la seule solution de titres-restaurant dématérialisés qui valorise votre marque employeur. Nous estampillons avec **votre logo** la carte de paiement de vos collaborateurs, et mettons leur application mobile aux **couleurs de votre entreprise**.
- Nous vous permettons de communiquer avec **vos collaborateurs en temps réel**, via des blocs d'information dans leur application mobile et des notifications push.
- Nous vous permettons également de **valoriser l'ensemble de votre socle social** en intégrant dans l'application tous vos autres avantages salariés (mutuelle, prévoyance, etc.)



✓ Un onboarding de qualité

Nouveau système, nouveaux process, nouvelles habitudes : passer aux **titres-restaurant dématérialisés** est un changement conséquent pour votre activité. Comment serez-vous assistés pendant la mise en place de votre solution ?

Avant de choisir votre émetteur, assurez-vous que sa **qualité technique** s'accompagne d'un **accompagnement humain** à la hauteur de vos ambitions. Clarté, réactivité et communication transparente seront vos maîtres mots. Plusieurs pistes peuvent vous aider dans cette démarche :

- Consultez la **notation** et les **avis clients** des émetteurs que vous ciblez
- Faites une demande de démo et assurez-vous que la solution choisie **s'intègre facilement avec vos outils RH** en place (paie, comptabilité, SIRH, etc.)
- Renseignez-vous sur l'**équipe** en charge et sur les principales **étapes de la mise en œuvre du projet**



Nous sommes l'émetteur le mieux noté du marché avec une note de **4,4/5 sur Trustpilot**

Bien  ★ Trustpilot



Le + avec *worklife*

- Nous vous accompagnons activement avec des **interlocuteurs dédiés** pour chaque étape de votre projet : organisation d'ateliers, webinaire avec vos collaborateurs, suivi régulier par nos équipes Implémentation et Support.
- Nos ateliers sont conçus pour couvrir **tous les domaines** qui concernent la gestion opérationnelle de vos titres : communication, configuration, intégration en paie, sécurité, finance.

3 conseils

pour réussir votre passage aux titres-restaurant dématérialisés

1

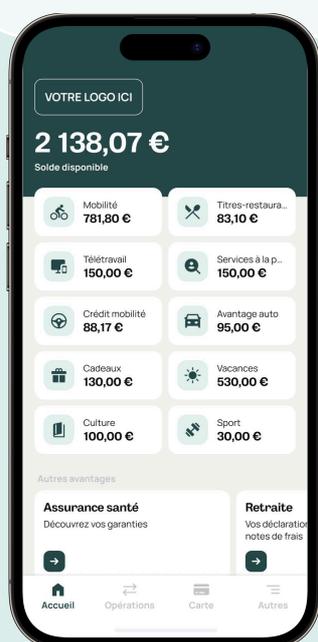


Valorisez les bénéfices pour vos salariés

Les titres-restaurant dématérialisés offrent de nombreux avantages à vos salariés : faites-le leur savoir !

- Insistez sur leur **flexibilité** et leur **praticité** : utilisables partout, tout le temps, ils s'adaptent parfaitement à leurs usages du quotidien.
- Grâce à une **utilisation au centime près** et une connexion directe à leur IBAN (avec Worklife), la gestion de leur budget devient un jeu d'enfant.

En soulignant ces bénéfices, vous valorisez une solution de titres-restaurant qui non seulement simplifie la vie des collaborateurs, mais aussi **augmente leur satisfaction et leur fidélité**.



97 %



des collaborateurs de Le Collectionist
utilisent régulièrement leur carte
Worklife, avec en moyenne

320 opérations par semaine.

[Voir le cas client →](#)



2



Soulignez l'impact économique positif pour la direction

Les titres-restaurant sont un avantage exonéré de charges sociales et fiscales. En passant à la version dématérialisée, vous vous affranchissez déjà des frais liés à la commande et au stockage.

Saviez-vous que selon les émetteurs, ils pouvaient présenter **d'autres bénéfices économiques** ? Voici ce que Worklife propose à ses clients :

- Seules les transactions réelles sont facturées
- Le report du millésime est automatique
- Un gain de temps considérable pour les équipes RH qui peuvent commander leurs titres en 5 min.

0%

Le + avec *worklife*

- Worklife ne prend **aucune commission** aux restaurateurs et commerçants au moment du paiement bancaire. Une **démarche éthique** pour un modèle gagnant-gagnant !

3



Accompagnez le changement avec une communication interne efficace

Pour garantir le succès de la dématérialisation de vos titres-restaurant, il est essentiel de soigner votre communication auprès de vos collaborateurs :

- Expliquez de manière claire et engageante ce que la dématérialisation va changer concrètement pour eux.
- Mettez en avant la **simplicité** et l'**efficacité** de la solution choisie,
- Ne lésinez pas sur les canaux de diffusion de votre **message** (newsletter d'annonce, tutoriels vidéo de prise en main, documents de présentation imprimés, etc.).

Une **communication proactive et rassurante** aidera vos collaborateurs à adopter les nouveaux titres avec enthousiasme et confiance. En prime, choisir une solution dématérialisée comme Worklife aide l'entreprise à réduire son empreinte carbone. Un argument de plus, à ne pas négliger !



« Les avantages peuvent faire la différence si cela va dans le sens des valeurs de l'entreprise. L'application Worklife devient véritablement un outil pour propulser notre marque employeur, bien plus qu'une application de titres-restaurant. »



Audrey Boufflers
DRH chez le @collectionist

On ne se connaît pas encore ?

Chez Worklife, nous avons à cœur de maximiser l'impact des avantages salariés pour les collaborateurs.

Nous proposons aux équipes RH **une solution sur-mesure pour centraliser le pilotage de leurs avantages et de mesurer le poids de leur politique sociale.** Une application et une carte de paiement unique, aux couleurs de votre entreprise, permettent à vos salariés d'en bénéficier.

Worklife est la solution leader en matière de mobilité durable, et le seul acteur des titres-restaurant à proposer un modèle engagé à 0% de commission auprès des commerçants et restaurateurs

[Demander une démo](#)

